



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Zone 3: Région du Pévèle

Zone 4: Plaine de la scarpe - Cambrésis - Hainaut

(toutes les communes)

Saison 2025-2026

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2025

LIEVRE BRUN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Port :

N° Adhérent :

Commune(s)							
Ha de plaine							
Ha de bois							

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

Entre le 21 septembre 2025 et le 07 décembre 2025

pour chaque ensemble de parcelles d'un seul tenant dont les droits de chasse sont détenus par le demandeur, constituant un territoire de chasse d'une surface supérieure ou égale à 20 hectares ou comportant 5 hectares de bois.

Jours imposés	Dates de report (entre le 21/09 et le 07/12)
Dimanche 21 septembre 2025	
Dimanche 28 septembre 2025	
Dimanche 5 Octobre 2025	
Dimanche 12 octobre 2025	
Dimanche 19 octobre 2025	
<p>Certifie avec exactitude les renseignements apportés. <u>Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.</u></p> <p>Date:</p> <p>Signature du demandeur:</p>	<p>Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable</p> <p>Cachet et signature:</p>

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.